



Thônes

La rénovation du réseau de fibre optique va durer 18 mois

Engagée en 2013, la construction du réseau public départemental en fibre optique devait permettre de couvrir en cinq ans 90 % des entreprises de plus de six salariés, et près de la moitié des foyers haut-savoisyards, puis progressivement jusqu'à 90 % des foyers dans un horizon de 12 à 15 ans. Ce planning, trop optimiste, n'a pas été tenu.

À Thônes, les déploiements sont encore partiels, comme à La Clusaz, à Saint-Jean et aux Villards. À Serraval, aux Clefs et à Manigod, la promesse de raccordement est planifiée pour fin 2025 (sauf pour une zone au-dessus de La Croix-Fry prévue en 2024) et, à Dingy-Saint-Clair, pour 2026.

Réparer les équipements de connexion dégradés

Le Syane est propriétaire et constructeur du réseau. Il a, par une délégation de service public d'une durée de 22 ans, confié son exploitation à la société Altitude Infra qui doit assurer la gestion et la commercialisation auprès des opérateurs, et proposer aux usagers, professionnels et particuliers une offre de services au meilleur coût.

Aujourd'hui, à Thônes, la société Altitude Infra va procéder à la rénovation des équipements de connexion qui ont été dégradés par les multiples interventions de raccordement. Il s'agit de garantir les normes



Ouverture d'une baie estampillée Syane.

Photo Le DL/J.L.

de qualité élevées que le service actuel ne fournit pas encore.

Ces travaux de rénovation se dérouleront pendant les 18 prochains mois en plusieurs lots. Chacune des zones successives sera concernée par des opérations programmées pour une durée maximum de neuf semaines, avec un mois de gel commercial en amont. Les travaux du premier lot auront lieu du 12 août au 11 octobre.

La période de gel a débuté le 8 juillet, période pendant laquelle il ne sera pas possible de souscrire à une nouvelle offre de fibre optique ou de changer d'opérateur.

● Jean Lefort

Pour suivre les travaux, rendez-vous sur : www.eligibilite-fibre.altitudeinfra.fr/dsp/AI-OTHS.